



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Réduction du nombre de places au concours A des écoles vétérinaires

Question écrite n° 42673

### Texte de la question

M. Damien Abad attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la réduction du nombre de places au concours A en école vétérinaire. En effet, 300 places ont été ouvertes pour l'année 2022 contre 460 places les années précédentes. Cette forte suppression réduit significativement les chances de réussite des étudiants en classes préparatoires qui ont été admis antérieurement à cette modification sans même avoir été informés de la diminution mécanique des taux de réussite au concours A. Dès lors, de nombreux étudiants remettent en cause leur orientation par voie de concours qui offre des perspectives de réussite diminuées d'un tiers sans information préalable. Aussi, il demande au Gouvernement s'il entend prendre des dispositions pour remédier à la soudaine suppression de places pour les étudiants en classes préparatoires BCPST qui souhaitent intégrer une école vétérinaire par le concours A.

### Données clés

**Auteur :** [M. Damien Abad](#)

**Circonscription :** Ain (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42673

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur et recherche](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 novembre 2021](#), page 8390

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)